



**Procès-verbal  
de la séance du Conseil municipal  
du 15 décembre 2011**

Le Conseil municipal de la Commune de BROU s'est réuni en séance ordinaire à 20 heures 30, sous la présidence de Monsieur Philippe MASSON, maire.

Présents : M. MASSON maire, M. KIBLOFF 1<sup>er</sup> adjoint, Mme SARRAZIN 2<sup>ème</sup> adjointe, M. CAILLARD 3<sup>ème</sup> adjoint, M. COTTEREAU 4<sup>ème</sup> adjoint, Mme THIRARD 5<sup>ème</sup> adjointe, M. PELLETIER 6<sup>ème</sup> adjoint, Mme SALIN 7<sup>ème</sup> adjointe, Mme RICHE 8<sup>ème</sup> adjointe, M. BERNARD, Mme GASSELIN, Mme PILON, Mme LESIEUR, M. GRANGER, Mme HUET-CAILLARD, Melle WALUSINSKI, M. BLONDEAU, Mme SCHEFFER-ARTH.

Absents représentés : M. RESTEGUE (pouvoir à M. KIBLOFF), M. POYAT (pouvoir à Mme THIRARD), Mme PLU (pouvoir à Mme SARRAZIN), M. MONACO (pouvoir à M. MASSON), Mme VOUZELAUD (pouvoir à Mme RICHE), Mme FOUSSARD (pouvoir à Mme SCHEFFER-ARTH).

Absents non représentés : M. GENTY, Mme GROSCLAUDE, M. LALLET.

Secrétaire de séance : Melle WALUSINSKI.

Le procès-verbal du Conseil municipal du 19 octobre 2011 est approuvé à l'unanimité.

## **I - Virements de crédits et décisions modificatives – Exercice 2011**

Monsieur le maire, en préambule, rappelle aux membres du Conseil que cette année le budget primitif a été voté avec reprise anticipée des résultats antérieurs et qu'il n'y aura donc pas de budget supplémentaire soumis au vote de l'assemblée.

Par contre il est possible d'ajuster les prévisions budgétaires ou de les modifier sous forme de décisions modificatives ou de virements de crédits, en fonction de mouvements d'ordre comptables ou d'opérations budgétaires.

Monsieur KIBLOFF détaille ensuite les décisions modificatives et virements de crédits proposés au vote du Conseil municipal dont chaque conseiller a été destinataire avec sa convocation.

✓ Avis favorable à l'unanimité.

## **II - Tarifs communaux 2012**

Monsieur le maire aborde ensuite le deuxième sujet à l'ordre du jour qui comme chaque année à pareille époque concerne le vote des tarifs communaux pour l'exercice prochain.

Les sommes ont été arrondies par la commission des finances du 7 décembre 2011, après application de l'inflation des douze derniers mois, soit 2,3 %, pour la plupart des tarifs, ou plus de 6 % pour les forfaits chauffage.

Monsieur MASSON rappelle que les tarifs du camping sont assujettis à la TVA et sont donc proposés au vote du Conseil hors taxes. Ils seront ajustés du montant de la TVA en fonction des nouveaux taux applicables dès le 1<sup>er</sup> janvier 2012.

Sous la conduite de Monsieur KIBLOFF, le Conseil municipal approuve à l'unanimité les propositions de la commission des finances, dont chaque conseiller a été destinataire avec sa convocation.

✓ Le Conseil municipal approuve à l'unanimité les propositions de la commission des finances.

### **III - Conventions d'utilisation des équipements sportifs communaux et tarifs 2012**

Monsieur le maire rappelle que des conventions lient la commune au Conseil général, pour l'utilisation des équipements sportifs communaux par les élèves des collèges. Elles sont renouvelées par avenant, chaque année, pour tenir compte des nouveaux tarifs maximaux votés par l'assemblée départementale.

Ces mêmes tarifs horaires sont appliqués à la communauté de communes pour l'utilisation des équipements sportifs communaux par les élèves des écoles primaires et maternelles intercommunales et les accueils de loisirs.

A compter du 1<sup>er</sup> janvier 2012 les coûts de location proposés sur l'avenant n° 10 à la convention sont :

▪ Gymnase	=	14,01 Euros
▪ Salle spécialisée	=	3,81 Euros
▪ Stade avec vestiaires	=	15,28 Euros
▪ Stade sans vestiaires	=	3,81 Euros
▪ Piscine	=	27,25 Euros par ligne d'eau

✓ Avis favorable à l'unanimité pour l'application des tarifs proposés.

### **IV - Demandes de subventions – Travaux 2012**

Monsieur le maire rappelle que les demandes de subventions 2012, pour aider au financement des travaux d'investissement, sont à déposer mi janvier, auprès du président du Conseil général pour les dossiers FDAiC et du sous-préfet pour les dossiers DTRE.

La commission des finances, suite aux délibérés préalables de la commission des travaux, propose de déposer les dossiers suivants :

#### **1. Au titre du fonds départemental d'aides aux communes (FDAiC)**

- **Ravalement du bâtiment abritant les salles de réunion de l'espace Bisson**  
Subvention sollicitée : 25.284 Euros pour un montant de travaux de : 84.280 Euros hors taxes
- **Couverture de la salle Valadier**  
Subvention sollicitée : 4.647 Euros pour un montant de travaux de : 23.238 Euros hors taxes
- **Voirie**  
Subvention sollicitée : 28.750 Euros pour un montant de travaux de : 115.000 Euros hors taxes
- **Ravalement des façades latérales de l'hôtel de ville**  
Subvention sollicitée : 11.969 Euros pour un montant de travaux de : 39.898 Euros hors taxes
- **Création d'un ralentisseur – rue des Acacias / RD 15**  
Subvention sollicitée : 2.450 Euros pour un montant de travaux de : 6.126,50 Euros hors taxes

#### **2. Au titre de la dotation d'équipement des territoires ruraux (DETR)**

- **Couverture de la salle Valadier**  
Subvention sollicitée : 4.647 Euros pour un montant de travaux de : 23.238 Euros hors taxes
- **Ravalement des façades latérales de l'hôtel de ville**  
Subvention sollicitée : 7.979 Euros pour un montant de travaux de : 39.898 Euros hors taxes

### 3. Au titre des fonds de concours de la communauté de communes du Perche-Gouet

- Création d'une rampe d'accès à l'église pour les personnes à mobilité réduite  
Subvention sollicitée sur un montant de travaux de : 16.210,41 Euros hors taxes

✓ Avis favorable à l'unanimité.

## V - Création de postes 2012

Monsieur le maire, comme chaque année en fin d'exercice et en prévision des promotions ou avancements de grades possibles du personnel communal en 2012, présente les postes statutaires qu'il est souhaitable de créer à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2012 pour permettre les nominations immédiates des agents promus.

✓ Avis favorable à l'unanimité pour la création :

- de deux postes d'adjoint administratif de 1<sup>ère</sup> classe                      permanent à temps complet
- d'un poste d'adjoint administratif principal de 2<sup>ème</sup> classe                      «                      «
- d'un poste de chef de service de police                      «                      «

## VI - Nouvelle convention avec l'ARCC

Le conseil d'administration de l'Association Rurale de Culture Cinématographique s'est réuni le 7 septembre dernier pour faire un bilan précis de la fréquentation dans chacune des communes et étudier les demandes d'intégration d'autres communes qui sont inscrites sur une liste d'attente depuis parfois plusieurs années. D'autre part la convention d'objectifs et de moyens conclue entre Centre Images, l'ARCC et la commune de Brou, arrive à son terme en fin d'année 2011.

Aussi Monsieur le maire propose au Conseil municipal de lui accorder l'autorisation de signer la nouvelle convention entre Centre Images, l'ARCC et la commune de Brou, à effet au 1<sup>er</sup> janvier 2012 pour un an, renouvelable deux fois par tacite reconduction, qui prendrait également en compte le retrait des communes d'Ecueillé (36) et de Le Châtelet (18) et de l'accueil des villes d'Auneau (28) et Levroux (36) pour les remplacer.

✓ Avis favorable à l'unanimité.

## VII - Décisions prises par le maire dans le cadre de sa délégation générale

Monsieur le maire informe les membres du Conseil de décisions qu'il a prises dans le cadre de la délégation générale accordée par le Conseil municipal :

- Souscription d'un emprunt pour financer des travaux d'investissement auprès de la caisse des dépôts d'un montant de : 200.000 Euros, sur quinze ans, au taux actuariel annuel net de 4,51 %.

Monsieur le maire précise que le contexte actuel difficile n'a pas permis de comparer plusieurs offres puisque seules deux banques ou organismes prêteurs ont répondu à notre demande de financement.

Monsieur KIBLOFF annonce que la deuxième partie de l'emprunt 2011, soit 200.000 Euros, sera réalisée dès le début de l'année 2012, en fonction de l'avancée des travaux de l'église.

- Signature d'un bail pour une durée de six ans avec Monsieur FERRON Jean-Pierre et Monsieur FILIPPI Arnaud pour la location du verger situé au lieudit « les prés de la laiterie ».

Monsieur le maire et Monsieur COTTEREAU donnent des précisions sur les projets des deux preneurs qui envisagent de développer l'appellation cidre de Brou et de s'investir sur le long terme, d'où la durée du bail portée à six ans.

## INFORMATIONS DIVERSES

### ☞ Monsieur le maire donne communication :

- d'un courrier du Syndicat Départemental d'Energies d'Eure-et-Loir informant de son soutien financier d'un montant de : 11.610 Euros, en vue de l'exécution du projet d'extension du réseau d'éclairage public – parking de l'abreuvoir
- d'un courrier du Conseil général faisant part d'une décision de l'assemblée départementale d'instituer une taxe additionnelle à la taxe de séjour ou à la taxe de séjour forfaitaire à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2012.
- d'un courrier du président de la communauté de communes du Perche-Gouet demandant que lui soit proposé des noms de délégués titulaires et suppléants pour siéger au Syndicat Unique d'Aménagement et de Restauration du Bassin du Loir, en Eure-et-Loir.
- des manifestations qui se dérouleront prochainement : la traditionnelle cérémonie des vœux le 6 janvier ; l'inauguration des nouveaux locaux de la gendarmerie le 10 janvier ; cérémonie d'accueil des nouveaux broutains le 17 février.
- du départ à la retraite de Monsieur JULLEROT Laurent, agent communal, à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2012.
- de la réalisation satisfaisante de l'enrobé désactivé rue des Changes et de la fermeture à la circulation de cette voie pour permettre ces travaux et le changement des plaques.
- du montant des dons recueillis suite au lancement de la souscription publique effectuée avec la Fondation du patrimoine pour aider au financement des travaux de restauration de l'église Saint-Lubin, qui s'élèvent à ce jour à plus de 4.000 Euros.
- de la distribution du Brou Infos de fin d'année et demande au capitaine AUGUSTE de bien vouloir l'excuser pour l'omission commise relative à la non parution de l'article portant sur l'activité des sapeurs pompiers.
- de la distribution des cadeaux aux pensionnaires broutains de l'E H P A D – maison de retraite « Les Orêlies », à laquelle plusieurs communes du canton se sont associées.
- de l'abandon de Monsieur ENGELHARDT Christian de ses fonctions de maire de Frankenberg, appelé à d'autres fonctions au niveau régional.

## TOUR DE TABLE

- **Madame SALIN** rend compte de la dernière soirée organisée par le CMJ qui a rapporté : 515 Euros versés au profit du Téléthon. Elle remercie toutes les personnes qui ont contribué au succès de cette animation.
- **Monsieur COTTEREAU** remercie toutes les associations communales, les écoles, les commerçants locaux, les élus, les jeunes sapeurs pompiers et le personnel communal, pour leur aide à l'organisation du Téléthon 2011 qui a rapporté plus de 4.000 Euros sur la commune de Brou.
- **Monsieur PELLETIER** dresse un rapide compte rendu des réunions auxquelles il a assisté, la première relative à la création d'un grand syndicat du Loir, la deuxième au SICTOM.
- **Monsieur BLONDEAU** interroge Monsieur le maire sur le Pôle d'Excellence Rural.

**Monsieur MASSON** lui répond que le dossier est complexe et qu'il aurait préféré, comme c'est indiqué sur le règlement du Conseil, que Monsieur BLONDEAU l'informe au préalable de son intention de poser cette question. Néanmoins il donne quelques indications qui seront complétées lors d'une commission prochaine.

---

Après avoir souhaité de bonnes fêtes de fin d'année aux conseillers municipaux,  
le maire a clos la séance à 23 heures.